

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze le dix-huit février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

La séance s'est ouverte à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gaston ADIER, Maire.

Membres présents :

BIES Jean-Pierre - HASCHNIK Guillaume - BERG Robert - CRUMBACH Joëlle - SCHIRLE Kurt - PILARD Gabrielle - NICOLAS Marielle - BOUR Anita - TARCZYNSKI Françoise - FESTOR François - DOUBLET Paulette - PELOSO Chantal - SCHAAB Claude - EBERLE Carmen - VILAR Pascal - GERVASONI Séverine - SCHOUG Sébastien - HILLENBLINK Benoît - OTT Sabine - KIRCHMANN Lucien - ADIER Astrid - DECMANN Paul - FESTOR Gabrielle - KOENIG Louis

Membres absents excusés :

HENRY Sébastien
PERIZZOLO Marie-Angèle

Monsieur HILLENBLINK Benoît est désigné secrétaire de la séance.

1er point de l'ordre du jour :

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013

Monsieur le Maire met l'adoption du compte-rendu au vote et le conseil municipal, par 20 voix pour et 5 abstentions, adopte le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2013.

1er point de l'ordre du jour :

BUDGET PRIMITIF 2014

Le maire passe la parole à Monsieur BIES Jean-Pierre, président de la commission des finances, qui indique que le projet de budget primitif présenté a été élaboré conformément aux directives retenues lors du débat d'orientations budgétaires générales.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit dans chaque section :

- Section de fonctionnement : 2.397.450 euros,
- Section d'investissement : 448.150 euros.

Monsieur BIES détaille ensuite les crédits de la section de fonctionnement et présente les programmes de la section d'investissement, à savoir :

- Revêtement des courts de tennis pour 25.150 euros,
- Réfection de la rue des Jardins pour 135.000 euros.

La commission des finances, à l'unanimité propose au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2014.

Intervention de Monsieur KIRCHMANN Lucien : "Au mois de décembre, vous aviez déjà lancé le D.O.B., débat d'orientation budgétaire. Nous ne sommes pas intervenus et au nom du groupe, je vous avais manifesté ma surprise au prétexte qu'en mars 2014 ont lieu des élections municipales et de ce fait chaque collectivité disposait de délais supplémentaires tant pour le D.O.B. que le vote du budget primitif.

Vous passez outre le débat démocratique et l'expression des citoyens que traduisent nécessairement des élections.

Ce soir, c'est le vote du budget primitif. Au nom de mon groupe, je vous renouvelle notre indignation.

L'esprit républicain et la décence d'un élu responsable auraient repoussé ce vote après l'acte citoyen que les administrés Carlingeois effectueront ce mois prochain.

Mais je constate, malheureusement, qu'après 6 ans de cohabitation, vous manifestez toujours autant de mépris et d'irrespect en faisant fi du fonctionnement démocratique d'une collectivité.

Les exemples ne manquent pas. Jamais vous aviez réservé ne serait-ce qu'une place à l'un des membres de notre groupe au sein des commissions municipales que vous avez créées.

La Commission d'Appel d'Offres fait figure d'exception puisque vous deviez vous soumettre à la réglementation en vigueur.

Et de même, vous n'avez pas jugé bon de nous associer pour certaines manifestations tel l'accueil des nouveaux arrivants. A croire que nous sommes des citoyens honteux voire indignes.

Enfin, nous vous avons vivement encouragé à organiser chaque année un débat avec les Carlingeois. Par peur, par manque de courage certainement, vous avez fui ce débat.

Au crépuscule de ce mandat, force est de constater, que vous n'avez pas porté haut les couleurs de notre commune. La fleur reste esseulée sur son panneau, il n'y a pas de nouveaux équipements à mettre à votre actif puisque ceux réalisés et les grands travaux effectués pendant cette mandature ont été initiés en majorité par votre prédécesseur.

La distribution de subventions ne nécessitait pas non plus une gymnastique intellectuelle énarquienne.

Alors qu'avez-vous fait pendant ce mandat ? Vous étiez, comme je l'ai toujours répété, dans le paraître avec des effets parfois naturels mais, souvent artificiels. Votre album photo s'est enrichi de moult portraits vous représentant, et d'ailleurs vous en avez fait largement bénéficier le bulletin municipal. Bref, et c'est regrettable,

vosre gestion de notre commune a été très peu reluisante pendant vos 6 années, et nul doute que nous allons le payer au prix fort dans l'avenir.

En effet, on attend d'un élu engagé, responsable et entreprenant, qu'il s'investisse afin de veiller au développement constant de la ville qu'il administre, qu'il promeuve son rayonnement et son attractivité, qu'il conforte le mieux être et le mieux vivre de l'ensemble de ses administrés jeunes et adultes.

Et pourtant vous étiez entouré de 7 Adjointes ! Une charge financière importante pour les contribuables Carlingeois pour un résultat insignifiant !

En tant que Premier Magistrat et Adjoint, il ne s'agit pas de privilégier un train train quotidien, il s'agit d'être performant, innovant, avant gardiste dans son action et ses projets.

Toujours, nous défendons le respect d'un esprit démocratique au sein des institutions et combattons toute attitude despotique. Aussi, nous voterons contre ce budget.

Pour conclure, je veux remercier l'ensemble de mes co-listiers à mes côtés depuis 6 ans, pour leur attitude exemplaire à exercer honnêtement et fidèlement leur mandat et surtout pour avoir fait preuve de courage et de dignité face à cette indifférence que vous affichez voire cet opprobre que vous jetez sur le groupe d'opposition que nous formons."

Monsieur ADIER Gaston répond : "**Je suis très surpris par la virulence de votre intervention.** En effet, si le début de mandat était tendu, du fait des circonstances particulières engendrées par la démission forcée du maire précédent, j'ai depuis favorisé l'apaisement et il me semblait que les relations entre membres de la majorité et de l'opposition étaient devenues cordiales.

Vous me reprochez le vote du budget avant les élections. Je l'ai décidé afin de faciliter le démarrage d'une éventuelle nouvelle équipe. Les crédits permettent à l'administration de fonctionner et aucun nouveau programme d'investissement n'a été voté. Les nouveaux élus pourront sereinement mettre en œuvre leurs projets et les inscrire au budget supplémentaire.

Vous regrettez que la commune n'ambitionne pas une deuxième fleur. Et bien non ! En ces temps difficiles, la commune souhaite maintenir la fleur acquise et préserver les espaces fleuris qui agrémentent la commune **mais une deuxième fleur coûterait trop cher et nous privilégions une baisse de la taxe d'habitation, ce que nous avons déjà fait**, plutôt qu'une augmentation.

Vous indiquez que vous auriez souhaité être invité à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et pourtant lorsque vous êtes invité, notamment au repas des anciens, vous ne daignez pas venir.

Vous accusez la municipalité de n'avoir entrepris aucun chantier nouveau. Et pourtant plusieurs programmes ont été mis en œuvre et des rues ont été réaménagées et modernisées et d'autres programmes sont prévus, un city stade a été construit, etc... Cependant, la commune dispose déjà de nombreuses infrastructures de qualité, gymnase, centre socioculturel, infrastructures sportives, etc... et il ne s'agit pas d'investir pour le simple plaisir de dépenser. Il faut être prudent avec les finances publiques et entretenir les acquis.

D'ailleurs, j'ai eu récemment par mail la note de la commune de Carling en réponse à la question « élections municipales, votre maire est-il dépensier ? » d'un site de défense des contribuables (<http://www.contribuables.org/argus-des-communes/>) Résultat : 20/20.

Vous m'accusez de trop paraître notamment dans le bulletin municipal, on me verrait sur de nombreuses photos. Je tiens à affirmer que ce n'est pas pour le plaisir de me faire photographier mais simplement parce que je suis effectivement présent à toutes les manifestations de la commune.

En tout état de cause, ce sera aux électeurs de juger de notre action lors du prochain scrutin."

Monsieur BIES met le budget au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 5 voix contre, décide d'adopter le budget primitif 2014 et vote les taux des contributions directes comme suit :

- taxe d'habitation : 17,08%
- taxe foncière sur propriétés bâties : 14,60%
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 96,63%.

2ème point de l'ordre du jour :

AVANCEMENT DE GRADE AU SEIN D'UN MEME CADRE D'EMPLOI Loi n°2007-209 du 19 février 2007 - ratios promus-promouvables

Monsieur le Maire explique que les avancements de grade au sein d'un même cadre d'emploi sont conditionnés par un taux appelé « ratio - promus-promouvables » fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire. Le Comité Technique Paritaire, dans son avis, a arrêté ce taux à 100% pour tous les cadres d'emploi. Par délibération en date du 18 septembre 2007, le conseil municipal adopte ce taux pour tous les cadres d'emploi pour une durée de 3 années.

Il est proposé de reconduire ce dispositif de manière permanente.

La commission des finances, à l'unanimité, propose au conseil municipal d'adopter ce taux de 100% pour tous les cadres d'emploi de manière permanente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter ce taux de 100% pour tous les cadres d'emploi de manière permanente.

3ème point de l'ordre du jour :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS DE FOOTBALL AU FOOTBALL CLUB DE CARLING

Le Maire explique que le Football club a sollicité l'établissement d'une convention de mise à disposition des installations de football nécessaire lors de demandes de subvention auprès du Conseil général de la Moselle.

Il soumet cette convention aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de mise à disposition des installations de football au Football club de Carling.

Monsieur ADIER Gaston conclut : "Voilà mes amis, notre mandat de 6 ans s'achève. C'était la dernière réunion de la mandature.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes adjoints, mes collègues élus, groupe d'opposition compris, pour l'excellent travail effectué pendant ces années dans un esprit d'apaisement constructif.

On ne compte pas les réunions de travail, de commissions, de rencontres avec les communes voisines françaises et allemandes, toutes les démarches qui occupent quotidiennement la vie des élus. La technicité même de ces réunions n'a cessé de croître. Avec la décentralisation et l'accroissement des compétences des communes, ce sont des dossiers toujours plus complexes qu'il faut aborder.

Le maire est responsable de tout devant tous. Mais heureusement, il y a beaucoup de satisfactions. Le mandat local est une belle école de civisme et de dévouement qu'on essaye de transmettre au CMJ.

Merci pour votre dévouement et votre travail afin qu'il fasse bon vivre à Carling. Merci à mes adjoints en particulier Robert BERG et Guillaume HASCHNIK qui ont décidé de prendre une retraite bien méritée.

Notre liste Entente et Avenir Communal que je mènerai avec de nouveaux éléments sollicitera les suffrages des Carlingeois aux élections municipales du 23 mars prochain. Merci à vous."

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures.

CARLING le 18 février 2014
Le Maire,

Gaston ADIER